Document generated on 07/18/2025 6:44 p.m.

International Review of Community Development
Revue internationale d'action communautaire

Projet et luttes... dans le champ social et syndical
A project, a struggle... in the social service and trade union fields
Un proyecto y la lucha en el campo social y sindical

Daniel Dind

Number 7 (47), Spring 1982

Travailler le social

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1035013ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1035013ar

See table of contents

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)
2369-6400 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Dind, D. (1982). Projet et luttes... dans le champ social et syndical. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (7), 85–95. https://doi.org/10.7202/1035013ar

Article abstract

The author offers his contribution to the effort to overcome the feeling of "impotence and moroseness" that exists among many social workers.

Using elements drawn from theoretical considerations and collective experiences, he traces a résumé of his professional evolution and his social involvement. The latter is marked by attempts to unite collective action at the consumer level (community action), and at the level of unionized workers in social service institutions (union organization).

Reflections follow on the preparation of a collective brief, describing the union and worker movement and the new social movements.

The article is summed-up with a case-history: the struggle, led by social workers, to reorganize social assistance in Geneva, both in terms of content and of working conditions.

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1982

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Projet et luttes... dans le champ social et syndical

Daniel Dind

Liminaire

Sans étaler mes états d'âme, j'avoue que je me suis senti gêné de devoir prendre la plume pour ce numéro de la RIAC sur le « travail social ». Et pourtant, le social, c'est un thème que je maîtrise sans nul doute, du moins à ma façon : depuis bientôt 15 ans dans la « pratique », j'ai vécu une foule d'expériences professionnelles, para-professionnelles, militantes se référant à ce domaine et parsemées d'éléments d'analyse et de critique théorique (sans aucune prétention de ma part, au contraire ça me vieillit... !) ; j'ai donc des choses à dire, des leçons à tirer de ces expériences ; ça peut toujours servir... du moins à moi-même si ce n'est aux autres !

Non ! Ce qui me gêne, c'est de raconter « nos » luttes, « nos » doutes et espoirs collectifs, tout seul ! Toujours les mêmes qui écrivent ; manque de temps pour socialiser nos projets d'écriture ; réfléchir, analyser, écrire en circuit-fermé, alors que la RIAC prétend tout le contraire ! La revue est-elle déjà à côté de la « plaque » ? On est loin de la problématique de ce numéro avec ces considérations, me dira-t-on. Pas si sûr ! L'équipe suisse, il faut l'admettre, a manqué une occasion de taille : saisir le prétexte de la rédaction de ce numéro (le travail social étant un thème privilégié de la RIAC) pour déclencher un processus de réflexion entre les divers acteurs et groupes concernés visant à rompre certaines cloisons et à dépasser les sectarismes, sans trop se soucier, à priori, du produit fini. Par manque de temps, par le fait que la RIAC n'est pas (encore) considérée comme un instrument utile par les travailleurs sociaux eux-mêmes, par le fait aussi que la composition du comité de rédaction est vue par certains comme trop « intellectuelle », on aboutit, au bout du parcours rédactionnel, à quelque chose qui n'est « ni viande — ni poisson » avec une oscillation entre, « écrire soi-même », « écrire avec », « faire écrire » !

Enfin, la frustration des lecteurs de la RIAC des autres pays sera complète quand ils constateront qu'une réalité très partielle sera abordée, la réponse de travailleurs sociaux situés dans un contexte urbain finalement très proche de celui des autres régions francophones, alors qu'il y aurait tant à dire des multiples facettes de la Suisse romande (il n'y a qu'à penser aux différences existant entre un canton-ville tel que Genève, fortement tertiarisé, et le canton du Jura qui en est encore aux débuts de son « histoire sociale »). Enfin, passons ! On fera mieux la prochaine fois.

* * *

Tout a été dit et écrit (ou presque) au sujet du travail social, de son développement rapide, de son rôle et de sa place dans une société à capitalisme avancé telle que la nôtre ! En effet, depuis quelques années on assiste à un débat fiévreux sur le social, au moment même où la morosité et le doute gagnent la majorité des travailleurs sociaux !

Dans ce bric-à-brac aux étalages variés, chacun en a pour son argent : on trouve au choix des livres, des documents, des journaux, etc. *sur le social, contre le social, pour en finir avec le social.*

— Le professionnel « narcissique », pour légitimer son travail, étudiera avec délectation tous les discours sur les méthodes et sur ce qui se rapporte à l'évolution des méthodologies en vigueur, ou à lancer sur le marché, sur ce qui touche aux nombreuses possibilités de perfectionnement, à des fins de carrière ! Et il y a une telle inflation de lieux, de méthodes... qu'il y a de quoi se distraire !
— Le professionnel « maso », lui, fixera ses lectures sur tout ce qui se rapporte aux théories du « contrôle social » qui ont confiné les travailleurs sociaux dans les méchants rôles « d'agents du système », « de pompiers prêts à éteindre tous les feux de la révolte », « de réparateurs de maux, collant des emplâtres sur des jambes de bois » (bref, les images ne manquent pas !).
— Le « blasé », quant à lui, a renoncé depuis longtemps à sévir dans le social et occupera son temps libre en relisant les grands philosophes à la recherche de certitudes... ou le mythe de Sisyphe de Camus !
— enfin, le professionnel « rond de cuir » ne se posera pas (ou plus) de grandes questions... et à côté de ce qu'on lui demande de faire, il se distraira en collectionnant les bandes dessinées...

Le texte qui suit ne se veut ni une analyse-bilan du travail social en Suisse ou à Genève, ni un exposé d'expériences concrètes d'un praticien ; la théorie et la pratique étant indissociables, ce qui suit est un mélange des deux... ou plutôt, ce sont des points dè repères, des éclairages, des interrogations jetées en vrac, au sujet, non pas du travail social, mais des travailleurs sociaux et de leurs rapports aux institutions.

La crise n'est pas que négative

Les analyses théoriques n'ont de sens, en principe, que si elles éclairent des pratiques, tirent un enseignement des expériences, énoncent des propositions et principes pour aller de l'avant. Mais la théorie, même la plus étayée, n'est jamais la « vérité » ; elle est au mieux une contribution à un débat, qui, tel un puzzle, devient au fur et à mesure de sa construction, plus cohérent et réel. Dès lors, il importe de mieux savoir si les analyses produites au sujet du travail social sont des miroirs fidèles ou déformants des pratiques... pour ne pas dire de la réalité.

Il semble, de toute manière, qu'il y ait démesure entre la prolifération des théories et des méthodes et l'absence d'une réelle mémoire collective forgée par les intéressés eux-mêmes : quels moyens se sont-ils donnés — se donnent-ils — en termes organique et théorique, pour rendre explicites les enjeux du social maintenus volontairement flous par le pouvoir ? Quelles luttes ont-ils menées contre la déqualification objective de leurs professions ? Quelles positions ont-ils assurées face aux restructurations et quelles leçons en tirent-ils ? Ce sont là des questions qui méritent quelques timides réponses (nous y reviendrons), mais encore faut-il que cela ait une quelconque utilité car les Don Quichotte du social, on a vu ce qu'ils sont devenus !

Le crise du système... la crise des professionnels... la crise des institutions... sans parler de la crise du militantisme... Bref ! Le doute est si grand, hormis peut-être les analyses qui ont 3 années-lumières de recul, que la tendance générale est de battre en retraite !

Du dévouement ou de l'amour pour son prochain qui a marqué les travailleurs sociaux de l'époque du bénévolat caritatif ou de la vocation, en passant par l'engagement social et politique de celui qui a « fonctionné » au service des usagers et du peuple... Du chrétien au maoïste (on sait, la distance n'est pas si grande, merci !), ce don de soi au profit des autres, ce dévouement volontariste est fustigé, cloué au pilori ! Pour exorciser ces tentations sublimatoires, on a noirci la fonction des travailleurs sociaux sans nuances.

Depuis, on assiste à un mouvement pendulaire entre le « don de soi » au « repli sur soi » marqué par des dogmatismes de toute sorte et par un singulier « nombrilisme » : « Aime ton prochain comme toi-même ! » « Avant d'aimer les autres, pense tout d'abord à toi ! » « C'est le bras de fer entre le macro et le micro ! » « Small is beautiful ! » C'est vrai, les temps sont difficiles. Mais de grâce, cessons le larmoyer ! Réfléchissons à deux fois avant de lancer sur le marché des produits « défaitistes »... lucides sur le constat, peut-être, mais sans propositions alternatives, ni perspectives ! Pendant ce temps, des politiques sociales toujours plus contraignantes, sélectives se mettent en place.

Tout cela pour dire qu'un sérieux effort doit être entrepris contre ce sentiment (cette intox !) de culpabilisation et d'inertie que l'on a injecté dans la tête des travailleurs sociaux.

Comme le dit si bien Georges Hann : « Lorsque l'on s'engage dans une activité pour une fin donnée, dans la mesure où elle dure, elle change de finalités. Et les raisons pour lesquelles on continue sont toujours tout autres que celles pour lesquelles on a commencé [...]

« C'est assez ce qui se passe quand on regarde le devenir du travail social ; il a commencé, inspiré par des fins et des motivations qui ont été suivies par des fins différentes. Et si aujourd'hui, nous nous demandons : pourquoi fait-on cela ? Pourquoi continuer à la faire et à quelle fin ? Nous opérons une phase de changement de finalité dans un même processus.

« Ce qui donne nécessairement lieu à des crises et à des chocs parce que, poursuivre une même activité, avec une rupture de finalité à l'intérieur, c'est l'expression même d'une crise, non pas d'un échec, d'un arrêt, mais d'une maturation. Crise, au sens le plus positif du terme. C'est ce qui se passe maintenant pour le travail social [1]. »

— *De par son histoire, le travail social restera-t-il une « semi-profession », assumant des tâches fictives, imaginaires ?*

— *Que se passerait-il si l'on supprimait brutalement le travail social et de quels manques souffrirait la population ?*

— *Quels sont les implications et les conditionnements macro-sociaux du travail social et dans quel processus historique s'inscrit-il ?*

Situer le travail social dans un tout, appréhender et agir sur les causes des contradictions sociales c'est tout d'abord voir de quelle manière, dans la réalité, la société change, donc analyser ses changements. À partir de là, on peut se demander dans quelle mesure on peut participer à ces changements.

C'est à partir d'un tel processus analytique que se posent naturellement les phénomènes du champ social :

— *prolifération, en premier temps, puis restructuration et concentration des services sociaux et par conséquent augmentation importante du nombre de travailleurs sociaux ;*

— *rôle de plus en plus déterminant de l'État dans le champ des politiques sociales et de la santé ;*

— *conséquences au niveau des professionnels, en termes structurel et superstructurel : division du travail, prolétarisation d'un grand nombre, promotion et carriérisme pour un petit nombre...*

« Rompant avec ses origines confessionnelles ou philanthropiques au profit d'un savoir-faire à base de techniques relationnelles et administratives, le travail social devient, dans les années septante un champ professionnel structuré. Mais en même temps, se précisait l'ensemble des contraintes étatiques pesant sur le secteur.

« Les structures associatives intermédiaires, tout en conservant une certaine autonomie, se révélaient tout à la fois courroie de transmission et écran protecteur pour des commandes étatiques relativement précises. Cette technicisation, doublée d'une semi, voire quasi étatisation, arrachait le travail social à son statut professionnel quasi libéral pour le situer dans un statut parapublic. De plus, qualitativement et quantitativement, les professions sociales étaient en train d'acquérir un poids, une crédibilité qu'elles n'avaient jamais eus. Enfin, les modifications dans le recrutement des professionnels et l'entrée massive d'éléments de fractions classe — de la nouvelle petite bourgeoisie — ont profondément transformé l'impact de ces secteurs professionnels [2]. »

Selon les positions dans les institutions et selon les conceptions idéologiques des intéressés, ces constats — lourds de conséquences — peuvent être démobilisateurs ou au contraire « dynamiseurs ». C'est le sens du travail social qui est en jeu.

Récusant aussi bien le volontarisme-utopique que le défaitisme-récupérateur, nous avons opté pour une voie, certes ambiguë et difficile... mais dialectique consistant à maîtriser un processus de transformation du champ social.

Participer, dans les possibilités et les limites imposées par la réalité, à ces transformations, devenir acteur collectif — et donc chercheur collectif — car il n'y a pas d'action de changement sans stratégie ni tactique, c'est donc accepter l'ambiguïté de base qui définit le travailleur social dans sa contradiction : agent d'exécution et salarié à part entière. Il vaut la peine de rappeler cette évidence : le travailleur social, au-delà de

sa fonction occupe une position le situant comme travailleur qui vend sa force de travail sans la maîtriser en dernier ressort !

À la recherche d'une identité collective

L'évolution du travail social, ses phases de mutations et de transformations au niveau structurel d'une part : intervention croissante de l'État et donc élargissement des zones d'influences des services sociaux, État-providence que la crise transforme en État-fort ; au niveau superstructurel d'autre part : adhésion, ou au contraire résistance des travailleurs sociaux à la mission de contrôle des appareils idéologiques d'État sur la société civile, ce sont là des phénomènes communs, dans des contextes différents, à tous les pays occidentaux à capitalisme avancé.

De la même façon, peut-on observer les différents types et étapes de regroupement des travailleurs sociaux. La reconnaissance de leur légitimité professionnelle passe tout d'abord par la constitution de corporations distinctes, selon les professions sociales, telles que l'ASAS (Association suisse des assistants sociaux, avec des sections cantonales) ou l'ARTES (Association romande des travailleurs de l'éducation spécialisée, avec également des sections cantonales).

Ces groupes « corporatistes » véhiculent une logique professionnaliste et promotionnelle (faire carrière dans le social, ça commence à être possible !) et entendent faire reconnaître les spécificités des professions respectives. Cette volonté de se distinguer de l'autre s'accompagne d'une démarche de comparaison avec d'autres professions mieux reconnues par le pouvoir, mieux intégrées... et mieux rémunérées (pas d'argent, pas de Suisse !) telles que les enseignants, les psychologues. À défaut d'y parvenir réellement, jalousant d'une certaine façon les professions universitaires — la formation sociale n'étant pas rattachée aux universités — elle se tailleront des petits bouts de pouvoir, surtout au sein de petites institutions. Ces associations professionnelles sont en effet surtout présentes dans le secteur privé et para-public (qui compte encore de nombreuses institutions). Ces institutions, bien que fortement subventionnées par les fonds publics, défendent farouchement leur indépendance formelle et juridique, sinon réelle, vis-à-vis de l'État.

Dans le cadre du processus de monopolisation du secteur social — et donc de concentration qui provoque une prolétarisation grandissante des salariés des services sociaux, les « idéaux » professionnalistes ont de la difficulté à s'imposer.

— *les besoins au niveau d'une défense des salariés se font de plus en plus sentir.*

— *les attitudes paternalistes et l'esprit de « grande famille », ainsi que la bonne volonté qui dominent dans bon nombre de services sociaux (« que l'on soit directeur ou simple assistant social, nous tirons tous à la même corde ») ne suffisent plus à résoudre les cas de litiges ou les conflits de travail. Au contraire, des employeurs dépassés par les événements, se distingueront par leur attitude autoritaire et musclée.*

Les groupes professionnels sont absents du terrain de la défense des conditions de travail et de l'emploi.

La période couvrant la fin des années 60 et le début des années 70 — à la charnière de mai 68 — est certainement déterminante dans les tentatives — souvent marquées de sectarisme et de dogmatisme — d'un nouveau type de regroupement des travailleurs sociaux, de façon interprofessionnelle. Bref, le souffle de mai 68 atteint également le secteur social. Il amènera les acteurs concernés à « choisir leur camp ». Cette période foisonnera donc d'expériences collectives de travailleurs sociaux, aussi bien en dehors des corporations — qui perdent de plus en plus de crédibilité — que des syndicats. Ces derniers sont, en effet, objets de méfiance et de critiques de la part d'un nombre important de travailleurs y compris de travailleurs sociaux.

— *On reproche à ces organisations syndicales de s'être bureaucratisées, compromises et endormies et de n'être actives que dans la défense à tout prix de la « paix du travail ».*

— *On leur reproche également de ne pas être capables de prendre en compte les profondes transformations qu'a subies le salariat en Suisse exigeant l'émergence de nouvelles revendications touchant tant aux conditions de vie et de travail des salariés qu'aux « contenus » et finalités de ce travail.*

En Suisse, aujourd'hui, 55 % des salariés ont un emploi dans le secteur tertiaire — près de 75 % à Genève. Les syndicats se sont mal adaptés à cette nouvelle situation et continuent à véhiculer un discours en fonction des usines et des lieux de production ! Les salariés du secteur tertiaire — y compris ceux du secteur bancaire (pourtant florissant chez nous) — sont souvent livrés à eux-mêmes, sans organisation de défense, sans traditions de lutte.

Malgré ces critiques et méfiances, des travailleurs sociaux — dont moi-même — ont décidé d'entreprendre une démarche de syndicalistion dans le secteur social, les autres tentatives de regroupements « alternatifs » ayant échoué.

Des divergences de toute sorte (encore !) provoquent la création de deux syndicats du secteur social, à un mois près en 1975, soit :

— *Le groupe « Travailleurs sociaux » au sein de la VPOD, fédération de la fonction publique rattaché à l'USS (Union syndicale suisse, centrale syndicale majoritaire, du « courant » syndicats libres).*
— *Le syndicat des employés d'institutions sociales, dont je suis l'un des co-fondateurs, au sein de la CRT (Confédération romande du travail), aile active des syndicats chrétiens. Pour mieux se repérer, disons que cette dernière est affiliée à la même centrale mondiale que la CSN au Québec ou la CSC en Belgique.*

Ces deux courants syndicaux sont donc comparables, à peu de choses près, à ceux existant dans les autres pays francophones.

Deux aspects complémentaires (mais qui peuvent, au premier degré, apparaître contradictoires) sont à prendre en compte dans cette démarche de syndicalisation :

— *Au-delà de la « ligne » syndicale défendue par ces organisations, le tournant significatif réside dans le fait que les travailleurs sociaux — et plus largement l'ensemble des salariés du secteur social — prennent consicence de leurs réelles positions au sein des institutions qui les emploient et qu'ils reconnaissent faire partie intégrante du salariat qui s'est doté depuis plus d'un siècle (qu'est-ce qu'il faut être patient pour faire la révolution !) d'une mémoire collective et d'un instrument de défense de ses intérêts propres : le mouvement syndical et ouvrier.*

Cette opération de rupture, au niveau idéologique et symbolique, est aussi importante que les actions entreprises par la suite dans le secteur.

— *Cette syndicalisation dans un secteur qui a tout à apprendre au niveau de la solidarité et de la lutte est qualitativement importante. Elle s'accompagne cependant d'une ambiguïté évidente : étant promue par des individus par ailleurs conscients des limites des syndicats auxquels ils adhèrent, elle s'affronte à une double tâche : organiser les salariés des services sociaux pour répondre aux beoins et demandes existants d'une part, insuffler une combativité nouvelle à ces organisations dans le sens d'un renforcement de la solidarité entre les travailleurs de tous les secteurs, sur des positions anti-capitalistes d'autre part.*

La constitution et l'animation de ces groupes syndicaux sont donc plutôt le fait de militants s'étant forgé des outils d'analyse et des expériences tout d'abord « en dehors » du mouvement syndical et moins celui des responsables syndicaux eux-mêmes. D'un certain point de vue, il faut admettre que la greffe n'est pas encore totalement réussie aujourd'hui...

À travers et à la frontière des institutions

La lutte contre l'exploitation, l'aliénation, les divisions du travail, la lutte contre le mode de vie et de production dominant dans nos sociétés (quel programme !) à partir des contradictions du travail social peut se caractériser par diverses attitudes possibles, par exemple :

— *en renonçant à fonctionner comme travailleur social ;*
— *en instituant des démarches « parallèles » ou anti-institutionnelles ;*
— *en tentant d'agir au sein, et à partir des institutions sociales existantes, etc.*

Autrement dit, on peut mettre l'accent soit sur une démarche individuelle ou moléculaire, soit sur un lent processus de transformation de « l'intérieur » qui passe nécessairement, en terme de rapport de force, par la dimension collective et le support d'organisations de salariés et d'usagers — n'en déplaise à celles et à ceux qui ne veulent plus rien savoir des termes « collectif et

organisation » — étant entendu que les aspects « individuel et collectif » doivent tendre à être indissociables et complémentaires. Le temps est révolu où le militant « pur et dur » sacrifiait sa vie privée au profit de la « cause » et de la lutte des classes... à l'extérieur !

C'est en quelque sorte la « troisième voie » (non ! pas celle entre capitalisme et socialisme à la façon social-démocratie... mais tout simplement celle décrite ci-avant) que je privilégie — bien que non exempte d'ambiguïtés — par le biais de l'action syndicale et communautaire. En raccourci, disons qu'il s'agit d'entreprendre « une longue marche » (toute proportion gardée !) tout à la fois, à travers et à la frontière des institutions » :

— *« À travers », en s'appropriant le mieux possible, en tant que salarié, les enjeux découlant des politiques sociales, en maîtrisant les fonctionnements institutionnels, en gagnant des droits et des améliorations en ce qui concerne conditions et contenu de travail, en se dotant d'organisations de salariés sur les lieux de travail.*
— *« À la frontière », en refusant les règles du jeu dominant dans les domaines de la hiérarchisation et de la division du travail, en utilisant les espaces existants pour « détourner » de la logique ambiante les fonctions assignées au travail social dans une perspective de solidarité et d'action avec les usagers et en créant des convergences entre les salariés et les usagers.*

Ces « dedans et dehors », ces « à travers et à la frontière », ce rapport entre lieu de travail et lieu de vie — ou, à un autre niveau, la dialectique entre le centre et la périphérie — toutes ces relations imbriquées demandent un effort de globalisation, de cohérence et de durée, au risque d'être dichotomisé entre le dire et le faire, entre l'engagement d'un côté et le repli sur soi de l'autre : les pratiques collectives dans les lieux de travail et à partir de ces lieux participent de cet effort, ceci, en vue d'éviter concrètement que la classe dominante reprenne d'un côté ce qu'elle a dû concéder de l'autre.

Les salariés de l'État

Dans le secteur social, tout cela n'est encore que balbutiements !

Ce secteur est de plus en plus géré et contrôlé par l'État, or, jusqu'à ce jour les démarches syndicales se sont quasiment limitées à ne prendre en compte que la relation à l'État-patron. Or, l'État, c'est plus qu'un simple employeur. Il est le gestionnaire de la crise, il la régularise, il est le moyen par lequel l'économie opère une gigantesque restructuration et une nouvelle division (internationale) du travail dont les conséquences, à terme, sont graves pour un grand nombre. Beaucoup d'analyses le confirment, l'État social et l'État-providence font peu à peu place à un « État fort et technocratique », ce concept englobant, en Suisse, aussi bien le fédéral que le cantonal, même si, dans la phase actuelle, la prédominance du fédéral s'accentue aux dépens du cantonal, au grand dam des nostalgiques du fédéralisme à l'état pur !

L'application et la traduction des décisions prises au niveau des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires ne peuvent se faire que par l'utilisation de cette énorme force de travail que représente le personnel de la fonction publique et para-publique englobant tant « les vieux services d'encadrement des population » (prisons, police, administration fiscale, etc.) que les « nouveaux » services fournissant des prestations telles que la santé, l'enseignement, le social. Cet État-là n'est pas une abstraction et il ne peut fonctionner et remplir son rôle politique que par l'« adhésion idéologique » du personnel qui le compose.

Ce personnel, selon sa fonction, sa position, son rôle hiérarchique, son salaire, son origine de classe... est dans les faits divisé.

Schématiquement :

— *Les hautes sphères de ce personnel appartiennent à la classe dominante ;*

— *Les « échelons » intermédiaires et subalternes occupent une place de classe très différente ; les salariés qui les occupent sont des travailleurs comme les autres vendant leur force de travail et confinés dans des rôles d'exécution.*

Les salariés de la fonction publique ne forment donc ni un groupe social uniforme, ni une entité au-dessus de la mêlée, quand bien même domine souvent l'idée que l'on appartient à une même communauté de travail (certaines corporations se définissent comme des « serviteurs de l'État »).

En résumé : « Nous sommes salariés de l'État, nous remplissons à ce titre une fonction sociale bien définie, mais nous sommes également des usagers et consommateurs des prestations, équipements et autres dispositions mis en place par ces institutions : l'environnement, le logement, les loisirs, la santé, les impôts, etc., ça nous concerne également !

« Plus ou moins d'État », telle est la contradiction que tout syndicat du secteur public doit affronter, y compris dans les secteurs de la santé et du social : d'une part, revendiquer de meilleures conditions de travail et donc, de nouveaux emplois, d'autre part (sans compter le surplus de dépenses publiques qui en découle), refuser la finalité d'une production et d'un travail destinés à réaliser des projets coercitifs et technocratiques contraires aux intérêts objectifs des populations.

Action communautaire et action syndicale — notes de voyage

La mode consistant à introduire sur le marché, à rythme régulier, de nouvelles méthodes en service social (du développement communautaire on passe au raz-de-marée de la thérapie de famille) ne représente qu'un intérêt limité, si ce n'est celui d'observer les professionnels faire plus ou moins habilement joujou avec elles !

Les concepts du « développement communautaire » ou « d'action communautaire » sont à utiliser avec la même circonspection. « Non seulement ils sont "marqués" historiquement, idéologiquement et professionnellement, mais ils n'évoquent pas les mêmes réalités suivant les univers d'appartenance et de formation professionnelle et les pays [...]. Ces termes se réfèrent également aux courants issus de la tradition du travail social anglo-saxon de résolution des problèmes de la pauvreté par des interventions au niveau et avec les ressources des communautés. On sait comment ces idéologiques "communautaires" ont largement contribué à masquer les rapports de classe qui sont à la base des inégalités socio-économiques et du développement inégal sur lesquels fonctionne la société capitaliste [3]. »

Ces ambiguïtés ne vont pas sans poser de sérieux problèmes dès lors qu'il s'agit de mettre en place des pratiques alternatives, pratiques de travail collectif et interdisciplinaire plus particulièrement liées à une problématique de type politique, c'est-à-dire visant à intervenir dans le champ des rapports sociaux.

Développement communautaire, action collective, communautaire ou populaire... peu importe les termes ou désignations (d'autant plus que « mes pratiques » sont fort éloignées de la définition anglo-saxonne), ceux-ci ont finalement moins d'importance que les réalités auxquelles ils renvoient.

D'autre part, si l'action communautaire, qui n'est d'ailleurs pas propriété du travail social mais une de ses composantes, signifie favoriser la prise en charge par les populations « dominées » — les usagers — de leurs besoins et intérêts, par la constitution de groupes populaires — ou en étroite collaboration avec ceux existants — en vue de changements sociaux, on comprendra vite les comparaisons possibles avec l'action syndicale. Celle-ci, *à partir* du champ professionnel et institutionnel, celle-là, *dans* les champs en question ; l'action syndicale n'étant rien d'autre que de l'action communautaire au niveau des salariés d'un secteur ou d'une entreprise.

Cette remarque situe d'emblée les difficultés à se faire reconnaître dans ces pratiques collectives et font apparaître les limites et réticences des pouvoirs institutionnels à leurs égards.

Mais voilà ! La liberté et l'autonomie d'action... ça se paie ! L'absence de politiques sociales claires et explicites, les temps d'hésitation et de flou de la part des pouvoirs face à ce qui est « novateur » — telle que l'action communautaire au lendemain de 68 — ça peut servir, mais tout de même, c'est parfois drôlement désécurisant !

Déjà que les gens ne savent pas très bien à quoi correspond le travail social individualisé — ou du moins, les interprétations fantaisistes vont bon train à son sujet — alors, imaginez le sort de l'action communautaire...

Se faire entendre et s'organiser collectivement, cela ne va pas de soi dans nos sociétés aux idéologies individualisantes et ce n'est possible, en général qu'en terme de « rapport de forces ».

— *Mettre son temps et son savoir à la disposition de la « promotion collective de ceux d'en bas », tout en évaluant tactiquement (hum, il n'y a pas de tactique sans stratégie, a dit quelqu'un !) jusqu'où ne pas aller trop loin dans les risques encourus, parce que l'on est tout de même payé pour faire du « travail social » !*

— *Attirer la méfiance des pouvoirs locaux, sinon leur hostilité et accepter de ne jamais recevoir de son employeur des félicitations pour les « bons et loyaux services rendus »...*

— *Partir d'un point zéro, construire des « mouvements » (dialectiques... ou pendulaires...), nager à contre-courant, non pas par souci d'originalité, mais par la force de la réalité !*

— *Être le premier, syndicalement et collectivement, à revendiquer une réduction du temps de travail — pour ne pas perdre sa vie à la gagner — et, à son propre niveau, ne pas compter les nombreuses séances, le soir. Mais au fait ! Où et quand s'arrête le « temps professionnel », où et quand commence le « temps militant » ?*

— *Après le diplôme, suivre en cours d'emploi une formation de « développement communautaire », avec un beau certificat à la clé... sans « monnayer », ni faire reconnaître ce papier, au nom de l'égalité et du refus du corporatisme et de la division du travail.*

— *Sans trop se préoccuper de la pureté des méthodes relationnelles, « mener l'enquête à la base », tisser des liens entre individus touchés par un même type de problèmes, tendre à déculpabiliser celles et ceux qui croient que c'est de leur faute... ou celle de la fatalité s'ils ont tel ou tel problème ; bref, aborder tant que faire se peut, tout ce qui compose la vie des gens dans un quartier (du logement à la santé), sans complaisance, ni voyeurisme.*

— *Passer d'un problème à l'autre, sans paraître velléitaire ni trop spécialisé ; en savoir cependant assez pour donner l'envie aux gens de maîtriser leurs démarches ; prendre le risque de s'impliquer dans l'action, sans faire de celle-ci son affaire...*

Quelles actions ?

- Luttes de locataires contre des hausses de loyer et la dégradation de leur habitat (grève des loyers) ;
- Action massive des parents — et de quelques enseignants — contre le rôle sélectif joué par l'école et pour la suppression des devoirs à domicile (ceux-ci, selon le milieu social et familial, renforçant les inégalités scolaires) ;
- Expérience de consultation-participation des habitants à l'aménagement de leur quartier ;
- Démarches associatives pour la mise en place d'équipements collectifs, tels que « Jardin Robinson » pour enfants, lieu de vie pour les jeunes ;
- Action de sensibilisation « pour les droits à la différence », contre le racisme anti-jeune, anti-immigrés ;
- Informations-formations proposées aux habitants, dans l'intention de mieux se défendre vis-à-vis de l'administration, des impôts...
- Des habitants se solidarisent avec les opprimés d'ailleurs, du Chili à la Pologne ;
- Lutte pour la défense de l'environnement, contre les dangers de la production d'une usine chimique — appartenant à la même multinationale que celle qui a répandu la dioxine sur Seveso — située à proximité d'un grand ensemble d'habitations ;
- Des retraités qui redécouvrent le droit — et le plaisir — de la parole et d'une dignité perdue... et qui luttent pour des changements de leurs conditions de vie, tant au niveau économique que social ;
- Etc.

Ce sont là des groupes, des associations, des mouvements qui ont duré le temps d'une action pour les uns, qui tiennent le coup, pour les autres.

Des erreurs, des échecs, des acquis, des « victoires »... des expériences parsemées de contradictions, des rapports de force plus ou moins bien vécus ; mais surtout, des amitiés et des solidarités qui se nouent au fil des multiples assemblées ou séances de travail, le temps d'une action... avant de rentrer dans le rang (mais jamais tout à fait comme avant) ou en s'insérant par la suite plus globalement dans la dynamique d'un mouvement qui écrit l'histoire à la première personne du pluriel.

Action communautaire — action syndicale : deux pôles d'une même unité, en regroupant, d'une part les salariés en terme interprofessionnel, d'autre part les « usagers » (à défaut d'un terme plus adéquat — on ne peut tout de même plus parler de « masses populaires »), créer des convergences entre ce qui se situe dans la mouvance des « nouveaux mouvements sociaux » et ce qui est communément appelé le « mouvement ouvrier et syndical »... pour la constitution d'une commune mémoire collective.

La réorganisation de l'assistance à Genève

En quoi ces tentatives d'actions collectives relèvent-elles encore du domaine du travail social ? Plus que nul autre, suis-je tenté de répondre, ne serait-ce que pour donner un sens à bientôt 15 ans « d'engagement » contre les sirènes de la promotion individuelle et contre les vents et marées des crises de toute sorte... Tout dépend, une fois encore, du regard que l'on porte sur les phénomène sociaux.

Cela dit, il faut sans cesse remettre l'ouvrage sur le métier, car l'expansion et la normalisation du secteur social se font selon un tout autre modèle. L'employeur public, c'est-à-dire l'État et ses « satellites », contraint toujours plus ses employés à travailler selon la logique en vigueur dans l'économie privée et non selon la logique d'un service à la collectivité : par exemple un travailleur social sera amené à justifier de son efficacité, de sa rentabilité au nombre de dossiers « d'assistés sociaux » que comprendra son portefeuille.

À partir du moment où les tâches assignées à l'État atteignent une importance telle qu'elles requièrent un nombre toujours croissant de travailleurs, la question de la compression des coûts salariaux se pose avec la même acuité que dans l'économie privée.

C'est donc sur cette toile de fond que s'opère également la réorganisation du secteur de l'assistance à Genève :

1980 : La nouvelle loi sur l'assistance est adoptée par le parlement cantonal, puis ratifiée par un vote populaire. L'Hospice général (HG) — jusqu'alors chargé de l'assistance aux Genevois — absorbe le BUCAS [4], chargé quant à lui de l'assistance aux confédérés et étrangers (on appréciera, en passant, la distinction faite, jusqu'alors, entre l'assistance aux Genevois et les autres... Il ne faut pas tout mélanger ! [5]).

Cette réorganisation touche près d'une centaine de salariés (travailleurs sociaux, secrétaires sociales, personnel administratif) répartis par équipes dans une dizaine de centres sociaux de quartier et au siège central.

La période précédant cette décision politique et son application n'a pas été vécue sans heurts ; elle sera traversée par la première grève « illimitée » dans le secteur social à Genève et par des négociations sur le maintien et le développement d'activités non limitées à la seule logique de l'assistance individuelle sur laquelle se fonde la nouvelle loi.

Pour le dépassement de l'assistance individuelle :

Les professionnels concernés par cette réorganisation élaborent un document sur les « activités hors assistance » : bilan et perspectives : « [...] Les actions communautaires et d'information sociale qui ont été vécues ces dernières années dans les quartiers (et dans lesquelles nous avons joué un rôle relativement important) ont abordé des problématiques dépassant largement le contexte local — le quartier n'avait pas les ressources pour résoudre certaines questions posées telles que celles en rapport avec l'école, le logement, l'intégration des immigrés, la révolte des jeunes, l'égalité hommes-femmes, etc. Aucun de ces thèmes ne peut être abordé que par notre seule insertion dans les quartiers, puisqu'il renvoie à des dispositions et des lois cantonales ou fédérales. Ainsi, nous faut-il dépasser une période teintée de ''quartiérisme'' par l'élaboration d'une action sociale plus globale au niveau du canton *[...]*. Nous devrions nous efforcer de mettre en place des initiatives similaires, et coordonnées, dans plusieurs quartiers, ou alors, articulées aux organismes et groupes populaires déjà existants dans le domaine des ''populations et thème cibles'' de l'action sociale. La décentralisation de cette action ainsi qu'une approche locale des besoins sociaux doivent donc s'articuler à une démarche centrale et globale [5]. »

Ce document sert de support à des négociations avec la direction de l'HG qui aboutissent à la mise en place, dès début 1981, d'une équipe pluridisciplinaire et inter-services dite de « coordination de l'action et de l'information sociale », en tant qu'espace de travail liant la recherche et l'action entre les différents niveaux cités avant [6].

La grève

Alors que la plupart des points litigieux que pose cette réorganisation se règlent par voie de négociation, la direction de l'HG refuse d'entrer en matière (ou plutôt, elle en est empêchée par les autorités cantonales) sur les revendications portant sur le temps de travail. En effet, les salariés du BUCAS sont déjà au bénéfice

des 40 heures (de travail par semaine) et de 5 semaines de vacances, alors que ceux de l'HG (dont le statut est identique à celui de l'État) sont encore à 42 heures et 4 semaines (amis belges, français et québécois, ne vous moquez pas de la Suisse qui avec ses 44½ heures de moyenne est la lanterne rouge européenne en matière de durée de travail).

En toute logique, le personnel de ces deux institutions, appuyé par les syndicats du secteur, demande le maintien des acquis en vigueur au BUCAS et leur extension à l'ensemble des salariés de l'HG. La direction de l'HG « coincée » entre la détermination de son personnel et les dictats de l'État, tergiverse, essaie de gagner du temps... jusqu'au jour où seul l'arrêt de travail permettra de sérieuses négociations entre les grévistes et... l'État. Six jours de grève et une pratique d'assemblée quasi permanente aboutiront à un résultat plus que satisfaisant pour le personnel (tel que maintien de l'horaire de 40 heures pour les collègues venant du BUCAS, 5 semaines de vacances généralisées à tout le personnel de l'HG, etc.).

Un collectif « d'ex-grévistes » a réalisé une brochure pour faire le bilan de cette lutte [7] « [...] Dans ce pays où les relations entre « partenaires sociaux » sont dominées par les conventions dites de paix du travail, une grève reste un événement. Dans ce pays, berceau de la Croix-rouge, où la tradition humanitaire le dispute à la générosité des collectes de toute nature, des employés de services d'assistance qui arrêtent le travail ce n'est pas qu'un événement c'est aussi une surprise. Qu'est-ce qui nous a conduits à devoir égratigner ces deux mythes typiquement helvétiques ? c'est ce que nous allons tenter d'expliquer dans le cadre de cette brochure [...] car nous désirons faire partager notre vécu et notre expérience afin qu'ils servent aux salariés... »

Interrogation, en place de conclusion

Ces épisodes démontrent, à l'évidence, que le travailleur social n'est pas « tout-à-fait » un travailleur comme les autres ; et il le sait bien quelque part au fond de ses pensées.

Étant donné la « mauvaise santé » du monde et les problèmes sociaux croissants qui surgissent de crise en crise... la garantie de l'emploi lui est à coup sûr assurée dans un quelconque service social, du moins s'il n'est pas trop porté à réfléchir aux réelles causes de ces dits problèmes.

Tout en se proclamant souvent solidaire des autres travailleurs et en étant volontiers membre d'une organisation syndicale (cela ne risque plus de ternir comme avant son « image de marque »), il se situe, tout de même, dans une fonction et une position sociale (qui ne se mesure pas qu'au fric !) qui l'amène à posséder des « bouts de pouvoir », ne serait-ce que vis-à-vis des usagers et assistés de tout genre. Qu'il le veuille ou non, son image le confine dans le camp des intellectuels — dont on peut attendre le meilleur comme le pire —. Ses « bouts de pouvoir », ses espaces de liberté, il peut les garder jalousement pour lui... ou les utiliser pour devenir petit chef, mais il peut également les socialiser, faire en sorte qu'ils deviennent des espaces collectifs en se constituant en « collectif intellectuel organique » regroupant les acteurs et chercheurs de changement.

Il peut enfin acquérir de nouveaux instruments d'analyse, suivre des formations complémentaires ou continues (qui foisonnent dans le secteur social) comme « fin de soi » ou au contraire, comme « moyen » en vue de dépasser le stricte cadre de son travail professionnel et se situer en tant « qu'être global« . Au-delà des théories et des intentions, c'est encore et toujours la pratique réelle qui compte...

Solidarnośc !

Il y a un côté dérisoire à raconter les « petites expériences sociales » que nous vivons dans ce « mouchoir de poche » qu'est la Suisse romande, alors qu'au moment même où j'écris ces lignes, le peuple polonais plie sous la botte de l'armée et de la milice, le tout suivi de près et orchestré par Moscou : arrestations massives de milliers de syndicalistes, ouvriers, paysans, intellectuels, répression féroce contre « Solidarnośc » à la mesure de la peur que ce syndicat a provoquée parmi la classe dirigeante polonaise, état de siège, silence...

L'espoir et la dignité d'un peuple réel que l'on étouffe ; un mouvement voulant l'autogestion, le contrôle par les travailleurs de la production et de la distribution des biens répondant aux besoins de toute la société, en un mot le socialisme vivant et démocratique, que l'on écrase... au nom du socialisme ! Quelle mystification, quelle parodie du socialisme... qui fait froid dans le dos !

Normalisation dans l'intérêt des travailleurs, disent-ils, pour mieux masquer les intérêts et les privilèges qu'une minorité (la « bourgeoisie rouge » comme disent certains) s'est arrogée et entend défendre avec hargne ! Comme dans les sociétés capitalistes occidentales. Là-bas, capitalisme d'État ; ici... on connait, avec les Salvador et les Chili de toujours. L'hypocrisie est de rigueur, au nom des intérêts commerciaux entre l'Est et l'Ouest. En bref, les deux faces d'une même médaille.

Il serait indécent de comparer la Pologne et la Suisse, le degré d'oppression n'est pas le même, et de loin... mais je refuse de me retrouver aux côtés de ceux qui utilisent de façon opportuniste les sombres événements polonais pour mieux « dégueuler » leur anti-communisme primaire. Comme si, d'ailleurs, le communisme existait quelque part ! Enfin, c'est connu : le marxisme ne peut engendrer que le goulag — ce genre d'équation simpliste et non dialectique, c'est rentable ! L'anti-dogmatisme engendre un nouveau dogmatisme...

— *Là-bas, Solidarnośc luttait (peut-on encore parler au présent ?) pour la subversion de l'ordre ancien ;*

— *Ici — et c'est en cela que Solidarnośc n'a pas de frontière — nous avons à lutter contre des pouvoirs, au visage souvent masqué et au discours moderniste, sur le terrain qu'ils cherchent à occuper, parce que c'est aussi notre terrain : celui de nos révoltes et de nos espoirs. Tout à la fois résister à la restructuration et lutter pour la transformation des rapports sociaux, en intégrant les aspirations qui parcourent le « mouvement réel venu d'en bas » contre « ceux d'en haut » ; rompre avec le productivisme, l'étatisme (tiens, comme là-bas), le corporatisme, le sexisme, le racisme...* [8] *L'épiphénomène que représente le travail social dans tout cela est inclus, malgré tout, dans cette dialectique.*

Daniel Dind
Travailleur social
Centre social du Lignon et
Centre de recherche de documentation et d'information sociale (CREDIS)
Genève

Notes :

[1] Georges Hann : « Interrogations philosophiques sur le travail social », *Service social dans le monde* — 2/79, juin 1979.

[2] Pierre Lascoumes : « Prévention et contrôle social. Les contradictions du travail social », *Médecine et Hygiène*, Genève — Masson 1977.

[3] « La prise en charge communautaire de la santé », *RIAC*, n° 1, in introduction — printemps 1979.

[4] — L'Hospice Général (HG) — institution genevoise d'action sociale — est une fondation de droit public subventionnée par l'État ; chargée par la constitution d'appliquer la loi sur l'assistance, elle développe en outre d'autres secteurs d'activités, tels que, maisons de retraites, foyer d'éducation, etc. Emploie près de 400 salariés. — Le Bureau central d'aide sociale (BUCAS) est une association de droit privé, aux activités réduites depuis 1981, n'étant plus chargée de l'assistance, reprise par l'HG. Gère des immeubles pour personnes âgées.

[5] Document « les activités hors-assistance » — contribution à une débat. Service d'action sociale (HG). Avril 1980.

[6] Voir mon article in *RIAC* n° 5, « La recherche-action : enjeux et pratiques », p. 62. Printemps 80.

[7] Brochure : *Grève ! — Des travailleurs sociaux de l'HG et du BUCAS s'expriment*, Éd. Que Faire ? — février 1981.

[8] Ce dernier paragraphe s'inspire, au niveau de l'expression, de l'article d'Alain Lipietz, in *Les Temps Modernes*, « La double complexité de la crise » — Juin 1980.